



Issy-les-Moulineaux, le 18 mars 2009

Communiqué de presse

Une très bonne chasse pour le ministre de l'Ecologie

Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, a fait un «sans faute» très remarqué à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) qui se tenait à Paris le mardi 17 mars 2009.



Devant tous les présidents des fédérations départementales de chasseurs et les responsables associatifs de la chasse française, le ministre a confirmé l'orientation très positive que prend le règlement des dossiers chasse depuis quelques semaines. Avec une grande sincérité, Jean-Louis Borloo a reconnu avoir commis des erreurs qui ont provoqué une légitime colère des chasseurs, concernant « la martre, la belette et le grand tétaras ». Il a confirmé que toutes ces erreurs étaient aujourd'hui corrigées et qu'il entendait avoir un dialogue permanent avec la FNC et les parlementaires pour que cela ne se reproduise plus.



Il n'a pas manqué de faire remarquer que la chasse est un sujet complexe mais il a néanmoins revendiqué avec force et conviction d'être «le ministre de la chasse». Il a insisté pour faire comprendre aux chasseurs que le pilotage du Grenelle de l'environnement, la fusion de 5 ministères en un seul ministère de l'Ecologie et la présidence française de l'Union Européenne avaient été les seules raisons de son manque d'engagement sur la chasse.



Le ministre a habilement profité de cette tribune pour faire l'inventaire conséquent des mesures déjà prises en l'espace de quelques mois avec, entre autres, une loi de simplification de la chasse votée à l'unanimité en moins de sept mois à l'initiative de Ladislav Poniatowski, la signature du « guide interprétatif » européen concernant plus particulièrement les oiseaux migrateurs, la mise en place de la gouvernance scientifique avec un Groupe d'Experts pour les Oiseaux et leur Chasse (GEOC), une mission en Hollande sur la destruction des oies et le toilettage de plusieurs décrets et arrêtés attendus parfois depuis 2001.



Jean-Louis Borloo a clairement annoncé que les dossiers conflictuels locaux, qui sont devenus des symboles nationaux pour les deux parties, allaient tous faire l'objet d'un traitement immédiat après une concertation locale et que plusieurs de ces sujets venaient déjà d'être réglés.



Il a soutenu avec détermination l'utilité de la Table Ronde « chasse » présidée par Jérôme Bignon en saluant le travail de celui qui a organisé et animé le dialogue entre les chasseurs, les protecteurs et les autres ruraux.

Il a confirmé que la ruralité méritait d'être une priorité, avec les chasseurs et les pêcheurs comme partenaires incontournables.

Malgré la crainte toujours possible d'un changement de cap, les présidents des fédérations départementales ont félicité le ministre pour son courage et sa volonté d'aller vite et loin dans les réformes nécessaires pour aboutir à une chasse responsable et durable.

Contact Presse

Christine André-Mignon

Tél. : 01 41 09 65 10

Fax : 01 41 09 65 18

candre@chasseurdefrance.com